



BUREAU DE PROMOTION DU TRANSPORT MARITIME DE COURTE DISTANCE (SHORT SEA)
Association Loi 1901

Siège social : 8, place du Général Catroux - 75017 PARIS

Correspondance : [47, rue de Monceau - 75008 PARIS](mailto:shortsea@shortsea.fr) Tél. : 01.53.89.52.41 Courriel : shortsea@shortsea.fr

BP2S

Paris, le 29 mai 2006

Cabotage maritime et autoroutes de la mer : Nouvelles sources d'inquiétudes ?...

Le BP2S est le Bureau français de promotion et de développement du cabotage maritime, dont la présidence et la vice-présidence viennent d'être transférées à des responsables du secteur privé : dirigeants de compagnies actives dans les transports maritimes, terrestres et l'organisation de transports.

Il réunit au plus haut niveau de ses instances les entreprises et organisations concernées à des titres divers par la problématique des transports maritimes à courte distance, aux côtés de hauts représentants de l'administration de l'équipement et de la mer, et ce dans un seul but : arriver à faire progresser, de façon concrète, réaliste et acceptable par tous, le dossier prioritaire que doit constituer l'essor des cabotages maritimes de toute nature.

C'est dans le cadre de cette compétence que le BP2S s'alarme et dénonce - si elles sont confirmées - les rumeurs insistantes selon lesquelles :

- les priorités transports affichées dans le cadre du 7^{ème} PCRD seraient inférieures à celles du 6^{ème} PCRD -Programme Commun de Recherche et de Développement de l'Union européenne- ;
- les priorités "transports maritimes" seraient un parent pauvre du futur programme,
- la Commission prendrait sur ce PCRD des contributions pour les réseaux ferroviaires et aériens, sans y puiser pour le maritime, ce qui refléterait un traitement déséquilibré pour le moins surprenant et, à l'évidence, en totale contradiction avec la volonté politique affichée et réitérée de la Commission quant à l'impérieuse concrétisation des autoroutes de la mer.

Le BP2S s'alarme d'autant plus que pour la période 2007-2013 :

➤ le budget des Réseaux TransEuropéens de Transports (RTE-T) passerait de 20 milliards d'euros à 6,5 milliards d'euros, les axes et projets prioritaires de 30 à 13 (ou 6) et que, dans ce contexte, les autoroutes de la mer disparaîtraient du programme RTE-T alors même que la part consacrée au maritime n'y représente qu'une fraction de % ;

➤ le budget de « Marco Polo II », programme européen qui vise à décongestionner les axes terrestres en promouvant l'intermodalité et le transport maritime à courte distance -et initialement doté de 740 millions d'euros-, se réduit maintenant à 400 millions d'euros ... avec un périmètre élargi !

Contact et renseignement complémentaire :

Jean-Marie Millour

BP2S - Bureau de Promotion du "Shortsea Shipping"

47, rue de Monceau - F 75008 Paris

Tel. : + 33 (0)1.53.89.52.41

E-mail : shortsea@shortsea.fr



European Shortsea Network